

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Politiques publiques, ACtion politique, TErritoires

PACTE

sous tutelle des

établissements et organismes :

Sciences Po Grenoble

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Université Joseph-Fourier - Grenoble - UJF

Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Christian Le BART, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Politiques publiques, action politique, territoires

Acronyme de l'unité : PACTE

Label demandé : UMR multi-organismes

N° actuel : UMR 5194

**Nom du directeur
(en 2014 - 2015) :** M. Nicolas BUCLET

**Nom du porteur de projet
(2016 - 2020) :** M. Nicolas BUCLET

Membres du comité d'experts

Président : M. Christian Le BART, Institut d'Études Politiques de Rennes

Experts : M. Rémi BARBIER, École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEEES)

M^{me} Elodie BETHOUX, École Normale Supérieure (ENS) de Cachan (représentante du CoNRS)

M^{me} Laure BONNAUD, Institut National de la Recherche Agronomique (Inra), Ivry

M^{me} Jocelyne DUBOIS-MAURY, Université Paris-Est Créteil (représentante du CNU)

M^{me} Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8

M. Francisco JAVIER MORENO, Consejo Superior de Investigaciones Científicas (CSIC), Madrid, Espagne

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Hubert PERES

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M^{me} Catherine BLATIER (directrice de l'École Dotcorale n°454 SHPT
« Sciences de l'Homme, du politique et du Territoire »)

M^{me} Sonia CHARDONNEL, Université Joseph Fourier Grenoble

M. Jérôme GENSEL, Université Pierre Mendès France Grenoble

M. Yassine LAKHNESH, Université Joseph Fourier - Grenoble

M^{me} Sylvie OLLITRAULT, CNRS

M^{me} Sabine SAURUGGER, Institut d'études politiques de Grenoble

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'UMR (unité mixte de recherche) PACTE a été créée en 2003 par la fusion des laboratoires CERAT (Centre d'études et de recherche sur l'aménagement du territoire) et TEO (Territoire, environnement, organisation). L'UMR a intégré depuis les laboratoires SEIGAD (Systèmes environnementaux, information géographique et aide à la décision) (en 2003), CRISTO (Centre de recherche sur l'innovation socio-technique et les organisations industrielles) (en 2007) et EDDEN (Economie du Développement Durable et de l'Energie) (en 2013). L'équipe EDDEN se détachera toutefois de PACTE pour le prochain contrat 2016-2020 pour rejoindre l'UMR GAEL (Laboratoire d'économie appliquée de Grenoble).

L'unité, organisée en deux départements, PO (Politiques et organisations) et Territoires, est essentiellement localisée à Grenoble. Le département PO se situe dans les locaux de l'IEP de Grenoble (IEPG), qui abrite également une grande partie du personnel administratif de l'unité. Le cœur du département Territoires est localisé à la Cité des Territoires (qui regroupe l'Institut de géographie alpine de l'UJF et l'Institut d'urbanisme de Grenoble de l'UPMF). Des chercheurs sont abrités par diverses autres structures universitaires sur le site grenoblois. Le département Territoires dispose également d'une antenne dénommée CERMOSEM (Centre d'études et de recherches sur les montagnes sèches et méditerranéennes) – Plateforme de développement située dans l'antenne de l'UJF du Domaine Olivier de Serre, au Pradel, en Ardèche.

Équipe de direction

L'équipe de direction est composée d'un directeur (M. Nicolas BUCLET), de deux directeurs adjoints qui sont également les directeurs des départements PO (M. Alain FAURE) et Territoires (M. Romain LAJARGE), et d'une responsable administrative (M^{me} Véronique STRIPPOLI).

Nomenclature HCERES

Domaine principal : SHS Sciences humaines et sociales

Domaines secondaires :

SHS1_1 Économie et gestion

SHS3_2 Aménagement et urbanisme

SHS3_1 Géographie

SHS2_4 Sociologie, Démographie

SHS2_2 Science politique

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	99	88
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	23	17
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	33	28
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	9	
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	5	3
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	14	
TOTAL N1 à N6	183	136

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	204	
Thèses soutenues	113	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues	11	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	57	37

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

L'unité PACTE se situe parmi les laboratoires de recherche SHS (Sciences humaines et sociales) de haut niveau. Son vaste périmètre lui permet d'ambitionner un positionnement européen sur les questions liées aux sciences du politique et du territoire, à l'articulation de la science politique, de la géographie et de l'aménagement (ce qui n'exclut évidemment pas d'autres points forts, certains étant depuis longtemps associés au site grenoblois, d'autres ayant émergé plus récemment).

Le laboratoire est attractif, remarquablement inséré localement et régionalement. Ce riche potentiel pourrait se payer d'un déficit de structuration interne. Ce n'est pas le cas. La direction, appuyée par une équipe administrative de grande qualité, fait preuve d'imagination pour permettre aux chercheurs de concilier appartenance à l'unité et insertion dans des projets opérationnels. L'organisation interne de PACTE repose sur l'articulation entre départements (les deux départements historiques renvoyant à deux sites principaux et à deux dominantes disciplinaires) et grandes thématiques de recherche (une dizaine dont le fonctionnement demeure assez souple), ce qui n'est pas sans poser question sur le plan de la lisibilité, mais témoigne d'une forte réflexivité collective et d'une bonne capacité à formuler un projet consensuel.

Le laboratoire peut aussi s'appuyer sur un collectif de doctorants bien intégré. Au terme d'une longue période de turbulences institutionnelles, il convient désormais de stabiliser cette structuration ainsi que le périmètre de l'unité, ce qui devrait lui permettre de gagner encore en visibilité au plan européen. La mise en place de la COMUE (Communauté d'universités et d'établissements) « Université Grenoble Alpes », bien accueillie par l'unité, peut aider à cette stabilisation.

Points forts et possibilités liées au contexte

PACTE peut se prévaloir d'un potentiel scientifique de grande qualité, ce qui se traduit sur le terrain des publications (souvent de haut niveau), des manifestations scientifiques organisées, des contrats de recherche, de l'inscription dans les réseaux internationaux (programmes de recherche européens), de l'attractivité auprès des jeunes chercheurs, etc. Le rayonnement scientifique de l'unité est incontestable.

L'unité demeure un centre de référence à l'échelle européenne pour tout ce qui relève des sciences du politique et du territoire. Les héritages respectifs des deux laboratoires à l'origine de PACTE ont été préservés, enrichis, sans dilution de cette identité scientifique première.

Le laboratoire est remarquablement inséré dans son environnement local et régional, ce qui se traduit par exemple par une forte activité contractuelle de proximité et permet une diversification bienvenue des sources de financement.

Il faut saluer le dynamisme de l'équipe de direction qui mène une démarche volontariste de clarification et d'explicitation des règles de fonctionnement de l'unité, manifeste le souci d'accueillir et d'intégrer les doctorants et de rechercher d'une structuration qui fasse sens pour les chercheurs, et maintient un dialogue soutenu avec l'équipe administrative.

L'appui aux doctorants est un point fort. Une attention particulière est portée à leur encadrement, à leur financement et à leurs conditions de travail. En retour, les initiatives des doctorants sont encouragées et valorisées. L'extension des locaux programmée à l'IEPG et à la Cité des Territoires permettra notamment de mieux les héberger.

On retiendra également la volonté de systématiquement encourager l'interdisciplinarité, en particulier sur des thématiques émergentes. L'organisation en GTR (Grandes thématiques de recherche) est originale et souvent pertinente. Elle permet de valoriser l'innovation scientifique et contribue à l'interconnaissance au sein de l'unité.

PACTE dispose d'une plate-forme d'appui méthodologique (le groupe ARIANE (Méthodes et ingénierie de projets)) de grande valeur.

Au-delà du périmètre attendu des SHS, il faut saluer les expériences de collaboration avec les sciences dures (sciences de l'ingénieur et géosciences).

Le laboratoire s'est positionné par rapport à la fusion prévue pour 2016 des trois universités grenobloises, à la faveur d'une réorganisation de la recherche en pôles interdisciplinaires. Il sera présent dans deux des six pôles prévus. La perspective de réduire le nombre des tutelles est vécue positivement.

Il faut aussi évoquer l'appui solide et fructueux des personnels d'accompagnement de la recherche (de l'aide aux montages de projets à la valorisation), notamment grâce au fort soutien du CNRS. Ces personnels font montre d'un solide investissement et d'une réelle inventivité dans leurs pratiques pour apporter un soutien collectif aux membres de l'unité, en dépit des difficultés qu'ils rencontrent (localisation sur deux sites relativement éloignés, fragilité financière d'une des tutelles).

La direction est également attentive à l'ambiance de travail, au plaisir du travailler ensemble dont ont témoigné aussi bien des chercheurs que des membres de l'équipe administrative.

Pour résumer, la grande taille de l'unité présente d'indéniables atouts que la direction s'attache à valoriser : elle permet le croisement disciplinaire et thématique au sein même de l'unité ; elle la dote d'une visibilité certaine, notamment vis-à-vis d'unités partenaires en sciences pour l'ingénieur et sciences pour l'environnement de taille similaire et avec lesquelles des collaborations fructueuses se sont établies ; elle lui permet de mutualiser des moyens et en particulier de disposer d'une équipe d'appui méthodologique à la recherche de taille significative, le groupe ARIANE composé de six ingénieurs d'étude ou de recherche (dont 4 personnels CNRS, 1 IEP, 1 UJF).

Points faibles et risques liés au contexte

Le comité d'experts relève l'instabilité persistante du périmètre de l'unité. PACTE est une UMR fondée il y a plus de dix ans en regroupant deux laboratoires de disciplines différentes (science politique et géographie), et qui a ensuite intégré de façon successive plusieurs équipes de disciplines différentes (sociologues et économistes principalement). Le périmètre est encore mouvant puisque le collectif EDDEN (Economie du Développement durable et de l'énergie), qui rejoint PACTE en 2013 avec une clause de réversibilité aujourd'hui activée, quittera PACTE pour une autre UMR début 2016. S'agissant des sociologues, ils sont regroupés au sein du collectif grenoblois SOPRANO (Groupe de sociologie : pratiques et mondes sociaux) qui cherche encore sa place vis-à-vis de PACTE.

La relative complexité de l'architecture interne de l'unité génère un écartèlement potentiel des chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants entre une pluralité de collectifs d'appartenance (PACTE en tant qu'unité, départements, Grandes thématiques de Recherche, collectifs disciplinaires...), d'où sans doute le maintien pour certains d'habitudes de travail individualistes peu en phase avec les nouvelles orientations. L'organisation du laboratoire superpose en effet de multiples niveaux. Les chercheurs sont engagés dans un ou plusieurs projets de recherche, et choisissent un ou plusieurs rattachement(s) à des Grandes thématiques de Recherche (GTR). Là, ils peuvent bénéficier d'une offre de séminaires et d'animations collectives diverses, et trouver un interlocuteur pour porter leur demande d'aide financière auprès d'un des deux départements. Chaque département, qui recouvre une logique disciplinaire (sociologie et sciences politiques pour PO ; urbanisme, aménagement et géographie pour Territoires) et une logique de site (le temps de transport est évalué à 30 minutes entre les deux principaux sites grenoblois), est dirigé par l'un des deux directeurs adjoints du laboratoire. Chaque département est un lieu d'arbitrage des demandes financières et de réflexion prospective sur des sujets d'intérêt commun (l'encadrement des doctorants par exemple). Les deux départements sont donc des lieux importants pour l'administration et la gouvernance du laboratoire, mais seulement partiellement pour l'animation scientifique, déléguée aux grandes thématiques de recherche.

Les Grandes thématiques de recherche sont des « lieux » d'animation collective et n'ont pas vocation à structurer davantage la recherche de PACTE. Certaines travaillent comme des équipes, et d'autres pas du tout. Néanmoins, les 9 GTR annoncées actuellement ont vocation à exister durant toute la durée du quinquennat à venir. Le comité d'experts n'a pas d'éléments à sa disposition pour apprécier la taille (combien de chercheurs ? combien de doctorants ?), le périmètre (autour d'un projet de recherche structurant ou autour d'une sous-discipline ?), l'activité de formation ou d'animation, la production scientifique de chaque GTR. Il est donc difficile de dire si cette structuration (qui n'en est pas complètement une) produit ou non des effets d'hétérogénéité entre chercheurs. Par ailleurs, certaines GTR sont fondées autour de projets de recherche et tendent donc à des formes d'homogénéité thématique, quand d'autres sont fondées sur des appartenances disciplinaires, ou encore sont construites pour rassembler des éléments qui paraissent assez hétérogènes.

Il résulte également de cette complexité une tension entre « disciplinarisation » (l'organisation en deux départements reste commandée par une logique en partie disciplinaire) et promotion de la pluridisciplinarité. Cette

dernière se fait donc plutôt au sein de chaque département que véritablement entre eux, même si quelques collaborations émergent autour de projets spécifiques, et au sein des deux GTR rattachées aux deux départements.

D'où encore la difficulté de mener une politique scientifique d'unité, difficulté liée à une pluralité de facteurs : dispersion des thématiques, forces centrifuges, problèmes pour mutualiser des moyens financiers au niveau de la direction, poids des collaborations avec le monde socio-économique induisant un risque de pilotage à court terme par la demande sociale.

Par ailleurs, la pyramide des âges est déséquilibrée vers le haut, avec notamment un quart des effectifs de chercheurs et enseignants-chercheurs dans la tranche d'âge 60 ans et plus et 20 % des effectifs ITA dans cette même tranche d'âge. Les points de vigilance sur le plan des ressources humaines concernent plus particulièrement : les spécialistes des grandes enquêtes sociales et politiques, le poste de soutien à l'édition, et deux postes de gestionnaires financés sur fonds propres.

Plus ponctuellement, les effets des départs en retraite sur la structuration scientifique constituent une vraie interrogation (le rapport n'est pas très clair sur les risques pour la structuration des GTR liés à ces départs à l'exception du risque pour la sociologie électorale). Certaines thématiques sont peut-être susceptibles d'être remises en question.

Le travail de réorganisation a été et reste très coûteux en temps et en énergie pour les plus investis et notamment l'équipe dirigeante, surtout lorsqu'aucune décharge n'est prévue. Or, les tutelles du laboratoire n'ont pas défini de la même façon dans leur référentiel des tâches des enseignants-chercheurs la prise de responsabilité, notamment directoriale, au sein d'une UMR. Il y a là un vrai risque de découragement de l'équipe de direction.

Les difficultés financières de l'IEP de Grenoble constituent une source forte d'inquiétude pour l'ensemble des personnels de l'unité.

En fin de compte, les risques et inconvénients liés à la taille de l'unité sont réels : outre le temps et l'énergie consacrés à faire exister une identité « PACTE » à partir d'entités ayant chacune leur histoire et culture propres, il y a d'abord celui de l'absence de lisibilité scientifique liée à l'étendue du spectre thématique couvert par l'unité ; il y a ensuite le risque, d'ailleurs identifié par l'une des tutelles, qu'en raison de sa taille PACTE devienne l'unité de rattachement par défaut pour des chercheurs ou équipes isolés, ce qui ne manquerait pas d'accentuer les problèmes d'instabilité des contours et de lisibilité scientifique. Il faut également tenir compte d'enjeux plus institutionnels : la multidisciplinarité - même largement interne aux sciences humaines et sociales - n'est pas toujours facilement compatible avec une structuration universitaire encore largement disciplinaire ; et l'UMR PACTE n'est pas toujours reconnue dans les instances universitaires à la hauteur de son poids. Il s'agit là d'un ensemble d'éléments structurants avec lesquels la direction de l'unité s'efforce de composer.

Recommandations

Le comité d'experts recommande :

- de stabiliser l'organisation actuelle, et d'aller progressivement vers une formalisation plus forte des GTR tout en maintenant ce qui a fait le succès de cette organisation, à savoir sa souplesse ;
- afin de consolider la dynamique et l'identité collectives, d'encourager l'activité de publications collectives ; d'encourager la réflexion sur des chantiers inter-GTR, en particulier sur des enjeux de méthode (le comparatisme, présent significativement dans plusieurs GTR) ou conceptuels (le genre, l'innovation sociale) ; d'intégrer plus directement les sociologues ;
- de conforter le groupe d'appui ARIANE et d'assurer une plus forte visibilité externe à ses productions, par exemple sous forme de publication de cahiers méthodologiques ;
- de préciser la dynamique singulière de la sociologie (SOPRANO (Groupe de sociologie : pratiques et mondes sociaux)), en cours de restructuration à l'échelle plus vaste de l'Université Grenoble Alpes ;
- de faire en sorte que les efforts de structuration interne ne détournent pas de l'enjeu qui est de faire exister l'unité non pas seulement localement, mais sur des scènes plus larges ;
- de travailler à surmonter chez certains chercheurs les inquiétudes à publier dans des revues à comité de lecture, et d'augmenter le nombre d'articles placés dans ces publications ;

Politiques publiques, action politique, territoires, PACTE, IEP Grenoble, CNRS, U Grenoble 1, U Grenoble 2, M. Nicolas BUCLET

- de renforcer la priorité de la dimension internationale, déjà forte, dans la production, les collaborations, les intérêts et les objectifs des différents GTR. Cela devrait aboutir à une augmentation de la logique comparative dans la recherche, une augmentation des collaborations avec des équipes de recherche étrangères, la participation à des projets internationaux, plus de publications dans des revues et des livres internationaux, l'implication dans des programmes doctoraux dans d'autres pays, et/ou l'encouragement de thèses comparatives au niveau international ;
- de renforcer les moyens dont dispose la direction pour mener sa politique scientifique, notamment les crédits d'incitation, en l'aidant par exemple à davantage mutualiser les marges réalisées sur certains contrats ;
- de favoriser, par l'allègement des tâches d'enseignement du directeur et de ses adjoints au moins, la reconnaissance des lourdes responsabilités de la direction ;
- d'améliorer la visibilité des revues et collections publiées avec l'appui de l'unité ;
- de conforter l'accompagnement des doctorants : le financement des thèses est pris en compte avec de bons résultats, mais l'hébergement, et donc l'intégration, des doctorants du département PO sont aujourd'hui insuffisants.